

# La société Centrale des Architectes et l'organisation de la profession en France au XIXe s.

Sarah BLOUIN

Thèse en cours

Type de doctorat:

Doctorat en formation initiale

Année de début de la thèse :

2020

Directeur de recherche :

Estelle Thibault

Discipline:

Architecture

Axe de recherche:

Cultures, savoirs, médiations et productions architecturales

Equipe de recherche :


IPRAUS


Ecole doctorale :

ED Ville, transports et territoires

Université :

Université Gustave Eiffel

cv\_blouin.pdf

resume\_these\_blouin\_.pdf

## Résumé thèse

Après la Révolution, les architectes sont soumis à la contribution des patentes taxant les bénéficiaires commerciaux et les assimilant aux entrepreneurs. Perçues comme des menaces pour la reconnaissance et la pérennité du statut d'architecte, ces transformations seraient des facteurs qui les conduisent à se fédérer. Ainsi dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle quatre sociétés professionnelles sont successivement créées : la Société d'Architecture (1811), la Société Académique d'Architecture de Lyon (1830), la Société des Architectes (1840) et la Société Centrale des Architectes (1843). Avec plus de 200 membres dès sa première année d'existence, la Société Centrale devient la plus importante de France. Son hégémonie sur la profession est assurée par la puissance de son réseau, particulièrement enraciné dans les différentes institutions publiques chargées de la gestion de l'architecture officielle.

En raison de son envergure et de sa longévité nous plaçons la Société Centrale des Architectes au centre de notre propos. Nous l'utiliserons comme un poste d'observation du milieu des sociétés professionnelles du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ainsi, nous analyserons l'ensemble des groupements d'architectes qui interagissent avec elle et avec d'autres groupes professionnels. Cette approche nous permettra d'appréhender ce milieu comme un écosystème de professionnels et d'experts devant s'adapter à un contexte social et politique mouvant. Pour réaliser notre thèse, nous choisissons de nous concentrer sur la période s'étalant de 1811 à 1895. Nous souhaitons débuter nos travaux au moment de la création de la première société professionnelle et de les clore lors de l'instauration du code des devoirs professionnels dit code Guadet qui marque un premier consensus sur l'organisation de la profession en France.

Nous proposons de nous interroger sur la constitution, les activités et les modes de fonctionnement de ces sociétés en mettant en exergue le rôle de ces dernières dans l'organisation de la profession et en questionnant l'importance des réseaux tant dans la formation que dans la pratique des architectes. En ciblant particulièrement les groupements nous souhaitons explorer les origines d'une tension qui existe entre le

caractère individuel de la pratique de l'architecte et celui collectif des instances qui les représentent. L'ensemble de ce travail sera plus généralement l'occasion d'évaluer la nature et la teneur des relations qui unissent les architectes à l'État principalement au travers de la Société Centrale. En analysant le rôle des sociétés professionnelles dans l'organisation de la profession, nous proposons une relecture de l'histoire en abordant celle-ci comme un mouvement collectif plus que comme un assemblage de destins individuels.

Notre étude proposerait une lecture transversale des travaux d'histoire des professions et de l'architecture. De plus, l'utilisation d'archives inédites apportera de nouvelles connaissances pour l'histoire de l'architecture. Cette thèse sera aussi l'occasion d'interroger l'implication de l'État et des institutions dans l'organisation de la profession.

---